

Médecins Dentistes admis par ordre de mérite Concours de recrutement CNSS 2022

Les candidats admis en liste principale doivent se présenter personnellement à la Direction Développement du Capital Humain sise à **649, Bd Mohammed V, Casablanca** munis des pièces citées ci-dessous pour la constitution de leurs dossiers administratifs d'embauche, du lundi 19/09/2022 au lundi 03/10/2022 conformément au planning suivant :

- Les candidats admis dont les noms de famille commencent par les lettres de A à E : l'accueil physique pour le dépôt des dossiers sera du 19/09/2022 au 03/10/2022 de 9h00 à 11h30 (hors les samedis et dimanches).
- Les candidats admis dont les noms de famille commencent par les lettres de F à Z : l'accueil physique pour le dépôt des dossiers sera du 19/09/2022 au 03/10/2022 de 13h00 à 15h30 (hors les samedis et dimanches).

Le dépôt des dossiers administratifs d'embauche se déroulera dans le respect des mesures sanitaires préventives contre le Coronavirus.

Règles à respecter par les candidats admis en liste principale pour le dépôt de leurs dossiers administratifs :

- Les candidats admis doivent respecter le planning d'accueil arrêté du 19/09/2022 au 03/10/2022 à 15 heures 30 minutes ;
- Aucun dossier ou complément de pièces ne seront acceptés après le 03/10/2022 à 15 heures 30 minutes ;
- Tout candidat n'ayant pas déposé son dossier conformément au planning ci-dessus perd le bénéfice de son admission au concours et sera immédiatement remplacé par le candidat méritant de la liste d'attente ;
- L'accès au lieu de dépôt des dossiers administratifs est strictement réservé au candidat admis ;
- Le port de la bavette (masque de protection) est obligatoire, de façon correcte couvrant la bouche et le nez ;
- La veille au respect des mesures préventives contre la propagation du Coronavirus, mises en place sur le lieu de dépôt des dossiers administratifs.

Pièces à fournir :

- 1--Deux copies certifiées conformes du Diplôme de Doctorat en Médecine Dentaire ;
- 2--Une copie de l'attestation d'équivalence, s'il y a lieu ;
- 3-- Deux copies certifiées conformes du Baccalauréat ;
- 4--Une copie de l'attestation d'inscription à l'ordre des médecins (*);
- 5--Deux extraits d'acte de naissance ;
- 6--Une copie certifiée conforme de l'acte de mariage ; (si candidat(e) marié(e));
- 7--Extraits d'acte de naissance des enfants ;
- 8--Un extrait du casier judiciaire ou la fiche anthropométrique ;
- 9--Deux copies certifiées conformes de la C.N.I ;
- 10--Une copie de la carte d'immatriculation à la CNSS ; si candidat(e) immatriculé(e) ;
- 11--Numéro d'immatriculation à la CIMR ; si candidat(e) déclaré(e) ;
- 12--Six photos récentes ;
- 13--Certificat(s) de travail mentionnant la période (du ...au....) et le poste occupé ;
- 14--Une copie certifiée conforme de la lettre de démission approuvée par l'employeur ;
- 15--Certificat de cessation de paiement pour les fonctionnaires ;
- 16--Attestation de déclaration de salaires délivrée par les organismes de retraite ou de sécurité sociale autres que la CNSS (**) ;
- 17--Relevé d'identité bancaire (RIB) ou un spécimen de chèque ;
- 18--Résultats du Bilan Médical.

(*): Les médecins admis et non inscrits à l'ordre des médecins, doivent produire l'attestation d'inscription à l'ordre des médecins dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de l'attribution du lieu d'affectation (séance des affectations), sous peine d'annulation du recrutement.

(**): L'attestation de déclaration de salaire CNSS sera éditée sur place lors du dépôt du dossier administratif.

Important :

- Les candidats admis doivent impérativement être libre de tout engagement professionnel au plus tard le 11/10/2022.
- Tout document produit, non conforme, entraînera l'élimination automatique du candidat retenu.
- Les certifications doivent être datées de moins de 3 mois.
- Les candidats admis sans expériences professionnelles sont dispensés de produire les documents : 13-14-15-16.
- La prescription des bilans médicaux à réaliser vous sera communiquée par Courriel (e-mail) ; les résultats sont à présenter avec le dossier administratif.
- L'embauche reste tributaire des résultats de l'examen de l'aptitude physique et mentale effectué par le service médecine de travail ou un médecin désigné par la CNSS.

**Médecins Dentistes admis par ordre de mérite
Concours de recrutement CNSS 2022**

Médecins Dentistes

Liste Principale

Nom	Prénom	CNI	Ordre de Mérite
EL ABBASSI	Zineb	MC230549	1/2
AL MANANI	Maria	BH373818	2/2

Résistants, Pupilles de nation, Anciens Militaires et Anciens Combattants

Nom	Prénom	CNI	Ordre de Mérite
Néant			

Personnes à besoins spécifiques

Nom	Prénom	CNI	Ordre de Mérite
Néant			

Liste d'attente

Nom	Prénom	CNI	Ordre de Mérite
HANI	Asmae	G692920	1/25
AJARAAM	Maroua	AD266094	2/25
GHAMRANE	Safaa	BB129566	3/25
NAJAR	Doha	T233755	4/25
BOUGHA	Hajar	BK272123	5/25
BOUSSEHAIN	Mariam	BE837463	6/25
BOULOUIZ	Ayat	F575528	7/25
DRIOUICH	Rajae	AD204056	8/25
EL MAMOUNI	Hajar	I697508	9/25
KOUCHA	Sara	EE496832	10/25
SALIH	Asma	EE760035	11/25
DAOUDI	Yassamine	J511205	12/25
CHATRI	Omar	G631220	13/25
BOUSBOULA	Ayoub	BK370314	14/25
JAMIL	Kaoutar	BK269099	15/25
EL MOUAHID	Nadia	BH451371	16/25
BELMEKKI	Ahmed Taha	TA120494	17/25
ABDERRAZIK	Kawtar	H689722	18/25
LACHGUAR	Fadwa	BK530085	19/25
HMIGUI	Latifa	AE89605	20/25
OUACHTERI	Ikhlass	Q321890	21/25
BAHILI	Omaïma	AD263504	22/25
AIT BEN BOUAZZA	Khadija	EE662083	25/25
KEDDAL	Zineb	AD268556	24/25
ABOULAINAF	Soulaimane	BK282212	25/25